

Grille horaire des classes de 12^e année certificative

conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Domaines		Disciplines	12Cert	
Médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC)/Éducation numérique	Éducation à la durabilité	Langues	Français (en principe niveau 1, exceptionnellement niveau 2)	6
			Allemand (en principe niveau 1, exceptionnellement niveau 2)	3
			Anglais	3
		Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques (en principe niveau 1, exceptionnellement niveau 2)	5
			Sciences de la nature	2
		Sciences humaines et sociales	Histoire – Éthique et cultures religieuses	2
			Géographie – Citoyenneté	
		Arts	Arts visuels	2
			Musique	
	Activités créatrices et manuelles			
	Corps et mouvement	Éducation nutritionnelle	3	
		Éducation physique		
	Options	Options de compétences orientées métiers (OCOM) – Groupe Formation générale – Groupe AACT	2 2	
Consolidation		Consolidation Français – Allemand – Mathématiques	3	
Total			33	

Version août 2023

MITIC/Éducation numérique

Tout au long de la scolarité et dans chacune des disciplines, le corps enseignant met les outils informatiques et les supports médiatiques au service de son enseignement et des apprentissages des élèves, aux moments les plus opportuns.

En complément, un « Bain informatique » vise un apprentissage plus ciblé des objectifs des MITIC. Il est mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de dix périodes. De la souplesse est laissée aux établissements dans cette mise en œuvre.

De plus, le projet « Éducation numérique » est en cours de déploiement dans certains établissements.

Durabilité

Tout au long de la scolarité et dans chacune des disciplines, le corps enseignant consacre certaines séquences à l'éducation à la durabilité, en cohérence avec les exigences du Plan d'études (voir le document « [Éducation à la durabilité et PER : éclairages et points d'appui](#) »). En complément, l'organisation de journées et de semaines « durabilité » est encouragée. De la souplesse est laissée aux établissements dans cette mise en œuvre.

Exigences

À la fin de l'année effectuée en classe de 12^e année certificative, les élèves doivent avoir acquis les mêmes connaissances et les mêmes compétences que les élèves de 11S de voie générale. En principe, les trois disciplines à niveaux (Français, Mathématiques et Allemand) sont suivies en niveau 1, exceptionnellement en niveau 2.

Langues

L'enseignement de l'allemand et de l'anglais est dans la mesure du possible réparti sur toute la semaine.

Sciences humaines et sociales

En classe de 12^e année certificative, ces disciplines sont laissées au choix de l'établissement. Elles peuvent également être abordées par modules.

Arts/Corps et mouvement

En classe de 12^e année certificative, ces disciplines sont laissées au choix de l'établissement. Elles peuvent également être abordées par modules.

Consolidation

La consolidation représente trois périodes à la grille horaire dans le but de compléter l'enseignement en Français, Mathématiques et Allemand.